

EN ALGÉRIE, EN FRANCE ET AILLEURS : CONTRE L'ARMÉE, LA RELIGION... DÉFENDONS NOS LIBERTÉS

La guerre civile permanente en Algérie

ALORS QUE L'ALGÉRIE vient de fêter, le 1^{er} novembre 1994, le quarantième anniversaire du déclenchement de la guerre d'indépendance, la guerre civile fait rage dans ce pays. Le pouvoir algérien, né d'une guerre d'indépendance meurtrière qui avait déjà par certains aspects des allures de guerre civile (luttres fratricides entre FLN et MNA et musulmans pro-Français) a toujours été un pouvoir s'imposant par la violence, les armes, l'intimidation du peuple.

Les hommes au pouvoir ont toujours essayé, malgré leur brutalité de donner l'impression qu'ils

constituaient un groupe homogène, respectueux non pas de la légalité mais de l'apparence de légalité. En réalité, pendant la guerre d'indépendance déjà, les luttres pour le pouvoir faisaient rage et étaient souvent résolues par l'« élimination physique. Cela a été le cas bien connu d'Abane Ramdane (membre de la coordination des maquis de l'intérieur) et de bien d'autres. Rappelons ici que selon Daniel Guérin, l'un des membres fondateurs du FLN, Ben Boulaid, n'aurait pas été tué au combat par l'armée française comme le disait la version

(suite p. 4)



ACCUEILLONS
EN FRANCE,
SANS
RESTRICTION
AUCUNE,
LES
ALGÉRIENS
VICTIMES
DE LA
RÉPRESSION
ÉTATIQUE
ET DU
TERRORISME
ISLAMIQUE.

PARIS
Samedi 3 décembre
15 h
place de la République

MANIFESTATION
DE SOLIDARITÉ
AVEC LE PEUPLE
ALGÉRIEN

T 2137 - 977 - 10,00 F



GEC-Alsthom : bilan d'une lutte

LE TRAVAIL a repris chez GEC-Alsthom, à Belfort. Les patrons de la boîte n'auront finalement lâché que le minimum sur les salaires. Le gouvernement n'aura pas eu à utiliser sa flicaille pour casser les piquets de grève ; ce qui aurait été du plus mauvais effet pour son image de marque. La paix civile, chère à nos bourgeois, est préservée et tout rentre dans l'ordre. Du moins, c'est ce à quoi vont conclure officiellement nos dirigeants.

Alsthom : un conflit déculpabilisateur — Cependant, ce conflit marque sans aucun doute un tournant dans la manière dont vont être appréhendés les conflits sociaux à venir.

Tout d'abord, rappelons que si celui-ci a été largement médiatisé, il s'inscrit dans toute une série de grèves menées au même moment, et dont *le Monde libertaire* s'est fait l'écho dans ses deux derniers numéros. Il ne s'agit donc pas

d'un simple soubresaut de colère, isolé et sans lendemain de la part des travailleurs, mais de la mise à nu du fait qu'il y en a marre des impasses sur les salaires alors que les patrons se remplissent les poches.

1 500 F d'augmentation pour tous ! Voilà une revendication qui tranche d'avec tous les discours dominants qui nous bassinent avec la concurrence internationale... la hantise du chômage qui vous fait baisser la tête et bosser en ravalant votre

salive... le misérabilisme des appels à donner pour les exclus, car cela pourrait bien vous arriver à vous aussi... le partage du travail auquel vous devriez penser, sales égoïstes... la priorité donnée à la création d'emplois dans des conditions économiques et sociales proches du servage dont l'Etat, les patrons et certains syndicats disent que cela passe avant les augmentations de salaires...

Soyons sûrs que l'attitude des

(suite p. 3)

Le rock est-il soluble dans la révolution ?

...à moins que cela ne soit le contraire ?

« Hey hey, my my / Rock and roll can never die // You pay for this, but they give you that / And once you're gone, you can't come back / When you're out of the blue / and into the black // The king is gone but he's not forgotten / Is this the story of Johnny Rotten ? »

Neil Young

(Le rock'n'roll ne mourra jamais/ tu paies pour ceci, mais ils te donnent ça/ et une fois que tu es parti, tu ne peux pas revenir/ quand tu es passé du bleu/en plein dans le noir// le roi est parti mais il n'est pas oublié/est-ce l'histoire de Johnny Rotten ?)

LE ROCK fut à la hauteur de nos révoltes, il sera au top de nos désillusions. Mais les illusions, comme les promesses, n'engagent que ceux qui y croient, pour paraphraser un ministre bien connu... Comme tous les mouvements artistiques et sociaux parés de nouveauté, le rock eut une certaine propension, une certaine prétention même, à se présenter comme radicalement différent, neuf, à l'écart, en-

dehors, ou au-dessus du système dans lequel il est né. On sait bien pourtant que toute création possède un passé, un héritage, un germe de dépassement, déjà, qu'il évolue de toute façon avec son époque même s'il se bat contre elle. Autrement, nous serions tous des extra-terrestres... Mais, après tout, Jimi Hendrix ne se déclarait-il pas un peu martien ?

Comme tous les soubresauts de l'humanité, comme nous tous, le rock est traversé de contradictions. C'est précisément cela qui lui confère toute sa richesse. Pour autant, au moment où le rock traverse une phase d'embourgeoisement sans précédent dans son histoire, au même moment où la crise capitaliste de la troisième révolution industrielle, celle de l'informatique et de la financiarisation en temps réel, produit les ravages que l'on sait dans le monde, il ne paraît pas inutile d'entamer un bilan sur les rapports qui existent entre le rock et le mouvement révolutionnaire, le mouvement anarchiste en particulier.

Bien sûr, il ne faut pas tout confondre, même si une certaine généralisation, fatalement excessive, est nécessaire pour dégager les

grandes tendances et poser les problèmes de façon abrupte : pour faire réagir. Le rock est un et multiple. La plupart des disquaires n'hésitent pas à ranger Abba et les Cramps dans les mêmes bacs. Mais il est vain de vouloir établir des étiquettes rigides. Les rock-critiques, dont c'est le jeu favori, et la plupart des groupes eux-mêmes qui adorent

Un discours politique qui ne passe pas la rampe s'il n'est pas mis en musique

s'auto-qualifier par narcissisme effréné, nous ont montré l'impasse de cette démarche. Quant à ceux qui se proclament melting-pot, fusion et mélanges, leur démarche est sympathique mais cela permet à certains d'entre eux de faire du bricolage à bon compte en pompant chez tout le monde : astuce qui masque bien souvent un manque d'inspiration.

Les groupes sont multiples, les publics sont également divers, mais moins qu'on ne le croit généralement. En fait, il existe de plus en plus un décalage entre certains groupes, ou plus exactement ce qu'ils sont ou voudraient faire passer — quoiqu'on dise sur le sens de « faire passer » — et leur propre public. Notamment dans le courant qui nous intéresse le plus : celui du rock alternatif. Alors que la flamme du rock révolté, allumée à la fin des années 60 et 70 par quelques incendiaires qui allèrent jusqu'au bout d'eux-mêmes, c'est-à-dire la fin tragique, avait été peu à peu mouchée, qui par les paillettes, qui par le rock dit progressif, qui par le disco show biz, le tout n'excluant pas un certain savoir-faire ou même de la qualité (si ! si !), le punk à la fin des années 70 puis le rock alternatif dans les années 80 avaient remis le feu aux poudres. Oui, mais...

pétard mouillé ? Feu d'artifice final ? Chant du cygne ?

Des groupes comme les Bérus, en France, eurent indéniablement un impact politique sur la jeunesse. Mais le public qu'ils drainaient finit par venir autant pour l'énergie, voire la bagarre, que pour le message politique sensé passer... Les services d'ordre se faisaient de plus en plus musclés ou complaisants... les skins fascisants côtoyaient sans trop de problèmes, finalement, les red skins... Et, résultat des courses aujourd'hui, tout discours politique dans le moindre concert de soutien rock ne passe pas la rampe s'il n'est pas mis en musique, et encore... A Saint-Etienne, pour ne prendre qu'un exemple qui doit quand même avoir une certaine valeur, nous eûmes le plaisir d'entendre une partie du public crier qu'« il n'en avait rien à foutre des Indiens », lors de la tournée amérindienne il y a deux ans, et, il y a quelques semaines à peine, le discours très instructif de notre camarade de Lyon sur les lois sécuritaires Pasha avait du mal à franchir un large brouhaha indifférent sinon méprisant dans une soirée du même genre. Et qu'on vienne pas nous dire qu'il aurait mieux valu placer le meeting avant la musique, ou réciproquement, ou ceci ou cela... Ce ne sont que des détails qui ne doivent pas masquer la dégradation de certains comportements, le développement d'une attitude de consommateurs complé-

Des rituels mystiques où la violence, la peste émotionnelle s'y donnent libre cours

tement passifs, et qui ne recyclent même pas les produits qu'ils rejettent. Ne parlons pas, ailleurs, des anti-spécistes que la mouvance rock amène gentiment dans les rangs des militants de la lutte des classes...

L'énergie, le bruit, oui, voilà les grands mots lâchés... Mais de même que nous ne demanderons pas aux artistes du dribble footballistique de nous donner des éclaircissements sur les ré-orientations stratégiques du combat syndicaliste, il est vain de demander aux rois de l'ampli, de la snifette ou de la coke de nous proposer autre chose que de la dépense plus ou moins gratuite... J'exagère ? A peine... Si l'agitation conduisait à la révolution, si la haine conduisait à l'engagement, si la révolte programait les combats politiques, cela se saurait et il y a bien longtemps que le vieux monde serait mort. Mais voilà, le monde

capitaliste n'est pas si vieux que cela, il cultive même une certaine jeunesse, celle du renouvellement permanent, des dents longues, de l'avidité. Et, je le répète, si cela élimine au passage quelques révoltés ou inadaptés par la drogue, la violence ou l'auto-destruction, il s'en contrefout. Mieux : il est même prêt à en faire la pub pour les générations suivantes...

Les révolutions technologiques qui sous-tendent l'expansion du capitalisme ont donné au rock la machine et l'électricité. Formidables engins, formidables pouvoirs ! Avec lesquels toutes les débauches sont possibles, y compris et surtout dans le vide... Au mal de vivre et à l'angoisse existentielle, le rock nous donnera les diverses moutures de Killing Joke, le concert Hyde Park des Stones mais aussi leur dixième tournée mondiale, tandis que sombreront ou disparaîtront les Syd Barret et autres Eric Burdon...

Le machinisme électrifié du capitalisme sera repris par le rock avec tout juste le soupçon de dérision qui permettra à certain groupe de quitter la scène pendant son concert tout en faisant tourner mécaniquement et automatiquement une série de babasses musicales, bandes pré-enregistrées ou programmes pré-digitalisés, le public ne le sait plus ou ne le saura jamais, dérision qui est aussi un avis de fascination envers la machine capitaliste anonyme et dévoreuse... Le tour est joué ! Le public applaudit fasciné ! Les autres se souillent à la bière, certains attendent le baston, et si celui-ci ne se produit pas à cause des services d'ordre de plus en plus musclés (comme je l'ai dit), on se jettera les uns contre les autres, on se jettera du haut de la scène, tout seuls comme des grands, et pourvu que ça pète. Désormais, les grands shows américains sont pourvus d'une équipe soignante chargée de panser les blessés, lesquels n'ont qu'une obsession : retourner dans l'arène se ramasser une balafre qui leur servira de trophée... Pour les sceptiques, je renvoie à un article fort instructif de *Courrier International* d'octobre 1994... Pas besoin de redorer le blason du service militaire et des machos, pas besoin de réhabiliter les tribus primitives comme nous le suggère tous les chantres du sauvage, les salons parisiens de la rive gauche, ou les intellectuels fatigués du stress citadin mais peu enclins d'aller planter leur tente au fin fond de l'Amazonie, tout est là sur place, à portée des stades de spectacle...

Dans le même temps, le discours vaguement politisé du rock s'affaiblit

Rédaction-Administration
145, rue Amelot
75011 Paris.
Tél. : (1) 48.05.34.08.
FAX : (1) 49.29.98.59.

lemonde
libertaire

Bulletin d'abonnement

Tarif		France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois	5 n°	35 F	70 F	60 F
3 mois	13 n°	95 F	170 F	140 F
6 mois	25 n°	170 F	310 F	250 F
1 an	45 n°	290 F	530 F	400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Pays
A partir du n° (inclus).
Abonnement de soutien ☐
Chèque postal ☐ Chèque bancaire ☐ Autre ☐
Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M) ☐
Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration :
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication :
André Devriendt
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : La Vigie,
24, rue Léon-Rogé,
76200 Dieppe.
Dépôt légal 44 145
1^{er} trimestre 1977
Routage 205 — La Vigie
Diffusion SAEM
Transport Presse

GEC-Alsthom : bilan d'une lutte

(suite de la « une »)

salariés vis-à-vis de leurs patrons va se modifier progressivement, mais radicalement, parce que la lutte menée chez Alsthom, et ailleurs, les a en quelque sorte déculpabilisés. Il est devenu possible de dire tout haut ce que beaucoup subissent quotidiennement depuis trop longtemps sur leurs lieux de travail.

Il ne s'agit plus de lutter contre l'exclusion, baratin à la mode, ayant pour fonction essentielle de masquer les réalités de classes : oui, il y a des pauvres, anciens ou nouveaux, de la même manière qu'il y a des riches, anciens ou nouveaux. Celui qui a du fric accède à tout, celui qui n'en a pas crève. Est-ce vraiment une découverte ?

Avec Alsthom, les pendules sont remises à l'heure, et il est devenu possible de passer aux actes, c'est-à-dire de faire grève pour des augmentations de salaires, sans aucun complexe.

La critique du syndicalisme de cogestion reste un enjeu — Néanmoins, les choses ne vont pas se faire aussi facilement, ni sans risque. La preuve nous en a été donnée par la tentative de la CGT de profiter de la dynamique et de la solidarité manifestées autour du conflit de Belfort pour lancer un mouvement de grève chez Peugeot-Sochaux. Echec sur toute la

ligne. Cela prouve, une fois de plus, que le syndicalisme qui organise les luttes « d'en haut » ne marche pas. Manifester sa solidarité et se mettre soi-même en grève, ce sont deux choses différentes qui viennent d'être durement rappelées au bon souvenir des directions syndicales.

Cet empressement à « profiter de la situation » et à multiplier les conflits s'explique par le besoin qu'il y a pour la gauche syndicale à crédibiliser son

disposent pas d'autres outils. Mais cela s'arrête bien souvent là. Il ne s'ensuit pas une adhésion massive à tel ou tel syndicat. Alsthom n'a pas échappé à cette réalité.

Et ce ne sont pas les querelles avec la CFDT, privilégiant les emplois contre les salaires, ou l'attitude de la CGT et de FO, essayant de « coller au mouvement » en appelant à la poursuite de la grève après avoir organisé un vote où les cadres non grévistes ont pu

« Les faits montrent que ce sont des non-syndiqués qui, très souvent, prennent l'initiative d'une lutte, sur des objectifs qui leur sont propres et qu'ils peuvent contrôler. »

existence auprès du monde du travail qui se méfie des confédérations comme de la peste.

Les faits montrent que ce sont des non-syndiqués qui, très souvent, prennent l'initiative d'une lutte, sur des objectifs qui leur sont propres et qu'ils peuvent contrôler.

Les syndicats ne servent, bien souvent, que de « conseils » et de « négociateurs » auprès des patrons, parce qu'ils en ont l'habitude », parce que cet aspect de la lutte est mal maîtrisé par la base et parce que les structures syndicales permettent, dans l'urgence, l'organisation du mouvement. Les syndicats sont donc utilisés à un moment donné, par les salariés en lutte, parce qu'ils ne

voter et saboter une dynamique en « toute démocratie », qui va redorer leur blason.

Ce conflit a aussi révélé à beaucoup de travailleurs qu'il y avait bien deux classes dans cette foutue société, et que leurs intérêts étaient contradictoires.

La gueule des ouvriers qui « faisaient le mur » lorsque les cadres sont entrés dans l'entreprise, avec huissier, pour faire le constat des « dégâts » était on ne peut plus explicite : deux monde s'affrontaient.

Des syndicats même pas capables de matérialiser la lutte de classes, et qui s'évertuent à reproduire les modes de décision de la démocratie parle-

mentaire au sein du monde du travail, servent à quoi ? Quelle est leur fonction ? Vers quoi veulent-ils nous emmener ?

Quel sens vont prendre les revendications ? — Autant de questions qui sont posées concrètement, et qui devront trouver des réponses sous peine de voir ces mouvements se tourner vers des faiseurs de miracles populistes et démagogiques leur promettant que cela ira mieux lorsqu'on aura supprimé tous les « pourris » qui font les scandales du moment... pourvu qu'on leur donne le pouvoir.

S'il est vrai qu'il faut « taper à caisse », comme le titrait récemment le ML, il n'en demeure pas moins que les revendications salariales doivent s'inscrire dans une perspective de contestation de fond de l'organisation économique, qui génère de telles inégalités.

Pour le moment, cela n'est pas acquis au vu de l'absence de projet social et politique qui caractérise la société dans laquelle nous intervenons alors que les révoltes sourdent de plus en plus fréquemment et lourdement.

Là est l'enjeu des luttes sociales à venir. ♦

BERNARD
(gr. Déjacque - Lyon)

PARIS, LE 23 NOVEMBRE : LA FONCTION PUBLIQUE DANS LA RUE

L'équipement défile contre les menaces d'atomisation

20 000 manifestants, le 23 au matin, pour l'Equipement... quelle mouche a piqué ces braves cantonniers ? Il faut dire qu'après les PTT, la météo (et d'autres), ce ministère est un des derniers secteurs à ne pas être soumis à la logique libérale, même déguisée, de privatisation. Ses missions traditionnelles représentent un pactole qui provoque bien des convoitises de la part des entreprises de travaux publics, des Conseils généraux et autres élus (pour financer leurs campagnes électorales ?). C'est donc contre une atomisation et la privatisation des services que les hommes et les femmes de ce ministère manifestaient.

Les secteurs rentables (en image de marque ou en argent) passeraient au privé ; les autres étant à la charge de l'Etat. Certains proposent déjà que certaines tâches soient réalisées à bas prix, par les agriculteurs (dont Bruxelles et le capitalisme vert ne veulent plus) ou en ville par les exclus en voie de réinsertion (CES, ex-RMistes, travaux d'intérêt général...).

Ces objectifs, plus ou moins avoués, entrent dans une stratégie européenne portée par tous les gouvernements de droite comme de gauche. Cette stratégie vise :

— à renforcer (en période de crise) le rôle de contrôle social de l'Etat. D'où l'augmentation des budgets, des moyens, dans les secteurs répressifs (police, armée, justice, lois Pasqua), mais aussi la mise en avant des ministères de la charité (développement des aides aux « exclus ») afin de contenir et d'encadrer l'exclusion ;

— à « vendre » et à décrédibiliser le service public, qui, selon les libéraux de Bruxelles et d'ailleurs, gêne les entreprises et, pire, est porteur d'une idée très dangereuses : l'égalité !

Plus l'Etat se renforce, plus le service public disparaît.

Face à ce constat, toutes les gauches se trouvent désemparées, car elles ont toujours prétendu le contraire. C'est donc à nous, anarchistes, de jouer notre rôle, dès maintenant, afin de crédibiliser l'idée que l'organisation « d'administration » au service de toute la population est possible en même temps que la disparition de l'Etat, et que dès à présent, il est plus que nécessaire de combattre l'Etat et ses représentants afin de construire les services publics dont nous avons réellement besoin. ♦

BERNARD LEQUESNOY

Louis, Marc et les autres

Dans ses déclarations et discussions internes, la CGT se félicite du renouveau des luttes et d'un début d'unité syndicale.

L'interview de son secrétaire, Louis Viannet, au *Figaro*, expliquant que la FSM n'était plus que la fin de l'ombre du squelette de l'Internationale des syndicats rouges en a surpris plus d'un. Un peu tard et surfant sur les vagues du mécontentement social, la centrale de Montreuil fait du basisme.

La journée du 23 décembre, où la CGT s'est raccrochée au wagon de FO, est significative à cet égard. On a l'impression que poussée par la base et les événements... Loin est le temps où faire l'unité d'action c'était « objectivement l'affaiblissement du programme de la CGT ». La journée du 23 a redonné du cœur au ventre à ceux qui pensent le contraire, mais l'idée d'une classe ouvrière monolithique appartient au passé.

Le monde du travail est affaibli, mais il n'est plus sous tutelle et c'est toujours bon à prendre. ♦

JEAN-PIERRE GERMAIN

de plus en plus... On me dit que j'exagère quand je prétends que le mot *fuck* est devenu le passe-partout des *singer-song-writers* en veine de création, mais non, je branche la radio sur la fréquence alternative locale, qui se dit « libre, sauvage, impertinente » mais aussi « rock » (réseau Ferrarock et compagnie), et je tombe sur un mot... devinez lequel ? Parlons-en un peu de cette radio, que j'ai aidé à créer en 1981 : les courants punkoïdes ou rock nous avaient fait à l'époque (début des années 80) joyeusement faux bond, préférant rejoindre une radio typiquement privée dont le PATRON a, depuis, vendu la fréquence à bon prix à une radio FM de réseau national... Dépités, désœuvrés, un peu paumés, les héritiers de ces courants punkoïdes ou rock, auxquels nous avions cru naïvement (le sens de la révolte !), ont fini par rejoindre notre radio libre associative - tu parles, le seul média libre qui leur restait ! - mais, ce faisant, ils lui ont progressivement inoculé leurs inconsciences, leur cynisme, leur sectarisme (tu aimes ceci et pas cela, sinon tu es un con...), et leur égoïsme proprement insupportables...

Dans son expansion incessante, le capitalisme moderne est inséparable de la société de masse, où l'individu fait fusion plus ou moins anonyme avec un ensemble qui le dépasse : parti unique, nation, rassemblements tentaculaires. Comme l'a très bien décrit Wilhem Reich dans les années 1930, lui qui s'est fait exclure du Parti (communiste) pour hétérodoxie, la *peste émotionnelle*, « somme de toutes les fonctions vitales irrationnelles de l'animal humain » ou « action destructrice du caractère névrotique sur le plan social », s'accomplit dans les « rituels mystiques ». De nos jours, ce n'est plus forcément le parti fasciste... Qu'on me démontre qu'un concert de rock ou un match de football n'a aucune fonction de rituel mystique dans la société existante ! Les comportements de masse, la violence de groupe, aveugle, déchaînée, tout ce qui incarne la peste émotionnelle, irrationnelle, s'y donnent libre cours. Et, le pire, ceux qui s'aventureraient à les dénoncer risquent de se faire traiter de réacs, de vieux cons, de se faire lyncher pourquoi pas, aidés en cela par quelques démagos qui n'ont d'intelligence politique que celle de l'air du temps. D'ailleurs, bien souvent, le public scandé n'importe quoi, et pour peu que le chef de fans ou le chanteur de band leur fassent signe, ils sont prêts à lever les mains bien en cadence... Et pourquoi pas le salut nazi ? Il faut être aveugle pour ne pas le voir à peine déguisé sur les gradins ou dans les arènes rockcorruptives ! Quoi d'étonnant si les groupes de rock expressément fascistes prolifèrent en Allemagne ?

Et c'est là-dessus qu'il faut compter pour mener à bien la révolution sociale et libertaire ? Camarades, un peu moins de démagogie et un peu plus de volonté, et go pour les ruptures novatrices ! ♦

PHILIPPE JIMI PELLETIER

ARCUEIL
Vernissage et spectacle
Marie-Claire Calmus
samedi 3 décembre - 18 h 30
Café de la Paix
place de la République

La guerre civile permanente en Algérie

(suite de la « une »)

officielle, mais probablement par le FLN. Ces luttes de pouvoir avaient été habilement utilisées par l'armée française et ses services, comme l'ont montré un certain nombre d'auteurs (Yves Courrières, Ferhat Abbas dans ses mémoires...).

Après l'indépendance ces luttes ont continué. L'armée de Boumédiène a imposé Ben Bella contre d'autres qui ont dû soit faire allégeance soit s'exiler pour éviter la mort ou qui ont connu la prison. Il a toujours été impensable qu'une idée autre que celle émise par le pouvoir puisse s'exprimer. Et les hommes au pouvoir, eux-mêmes, semblent avoir vécu dans la crainte du coup d'Etat. Les opposants ont toujours été poursuivis. Rappelons, pour mémoire, que Krim Belkacem l'un des fondateurs de l'Armée de libération nationale (ALN) a été assassiné en Allemagne, M. Khider en Espagne. D'autres responsables, qui n'avaient pas le statut d'opposants ont trouvé la mort sous le régime de Boumédiène dans des conditions que la rumeur publique n'a jamais pu qualifier de mort naturelle : un chef militaire important est tombé de son hélicoptère, un ministre de l'intérieur est mort accidentellement en quittant sa baignoire. En 1967, après l'échec du coup d'Etat de T. Zbiri, chef d'état-major des armées, un chef militaire s'était suicidé, un autre mourrait un mois plus tard dans un accident de voiture... Sous Chadli, un ministre des Affaires étrangères avait perdu la vie après un deuxième accident d'avion. L'assassinat de Boudiaf, lui-même, est davantage attribué aujourd'hui à ces luttes de pouvoir, plutôt qu'aux intégristes.

« Le pouvoir algérien » — le lecteur l'aura compris — est une abstraction. Cette expression recouvre, en réalité, un groupe d'hommes détenant la force armée et qui a su faire croire à son homogénéité. Il est vrai que détenant des armes, ces hommes pouvaient détenir le reste. Une boutade qui circule en Algérie dit que « les pays ont une armée mais

en Algérie c'est une armée qui a un pays ». Toutes les institutions du pays (presse, parti unique, police, syndicats, associations de masse, et bien sûr pouvoir économique) leur appartenaient par le biais d'hommes sûrs, de parents, d'alliés, d'amis... Il a souvent été reproché à Chadli, par exemple, d'avoir promu des parents à des postes importants. Rouadgia, dans son livre *Grandeur et décadence de l'Etat Algérien*, donne de nombreux exemples de *combinazione*.

Les manifestations de 1988 ont aussi été mises sur le compte des luttes de clans qui se partagent le pouvoir. En poussant les jeunes à la révolte et en demandant ensuite aux militaires de rétablir l'ordre, Chadli a pu obtenir de ses chefs une unité de façade autour de lui, en les impliquant dans une brutale et sanglante répression.

Depuis l'arrêt du processus électoral, en Janvier 1992, l'Algérie vit à nouveau dans une dramatique guerre civile dont les victimes n'appartiennent pas seulement au sérail des hommes les plus proches du pouvoir comme cela l'était auparavant. La situation s'est aggravée après l'assassinat de Boudiaf, et bien que la plupart des chefs intégristes soient en prison, tués ou en exil. Cela amène une réflexion qui s'exprime souvent en Algérie : « Qui sont réellement les auteurs des attentats et des meurtres ? ». Il semble que l'assassinat de certains intellectuels, généralement peu connus des médias, arrange autant les intégristes que les militaires. Ces gens qui généralement faisaient honnêtement leur travail sans se demander s'ils étaient ou non des intellectuels ont été découverts par les médias après leur assassinat. Les médias, en France, ne semblent d'ailleurs ne connaître que les intellectuels aux ordres du pouvoir. Qui avait parlé d'Abdelkader Alloula avant qu'il ne soit égorgé en mars 1994, alors qu'il était l'un des plus grand dramaturge algérien ? ♦

KADER OUSSEL

Associations

PARIS : MANIFESTATION DES SANS-ABRI (RAPPEL)

La Coordination des sans-abri (CDSA) vous invite à manifester « contre la galère », le samedi 3 décembre, à 14 h, **place de la Bourse**.

Par ailleurs, la CDSA tient une permanence chaque mercredi, de 13 h à 15 h, au **9, rue Saint-Sauveur (M° Réaumur-Sébastopol), 75002 Paris**.

MONTPELLIER : RÉUNION-DÉBAT CNT-AIT

Le Syndicat intercorporatif CNT-AIT de l'Hérault organise une conférence-débat, sur le thème suivant : « L'anarcho-syndicalisme : un anarchisme social », au **Centre de Rencontres, 665, route de Mende, à Montpellier**, le mardi 6 décembre, à 20 h 30. Buvette et table de presse dès 19 h.

CNT-AIT de l'Hérault, BP 171, 34203 Sète cedex.

PARIS : RÉUNION-BILAN DE L'UNION DES ANARCHISTES SUR LE 11 NOVEMBRE ANTIMILITARISTE EN VALLÉE D'ASPE

L'Union régionale parisienne de l'UA organise une réunion-débat sur les enseignements à tirer des 11, 12 et 13 novembre 1994 en vallée d'Aspe, le lundi 12 décembre, à 19 h 30, au siège de la **Libre Pensée, 10-12, rue des Fossés-Saint-Jacques (M° Luxembourg), 75005 Paris**.

L'INTÉGRISME, AU-DELÀ DU PROBLÈME DU VOILE

« FLS de la haine » (*)

Il est assez paradoxal de découvrir dans *le Monde libertaire* des articles prêtant aux anarchistes qu'ils pourraient être, à l'école ou ailleurs, les défenseurs de ces signes extérieurs des religions que sont le voile, la kippa, la croix ou les clochettes de quelques gourous inspirés...

Qui plus est, l'approche intellectuelle que nous y relevons et qui tend à mettre sur le même pied d'égalité, la liberté de quelques jeunes filles manipulées par des parents imbéciles et des imams obtus, et les libertés de nos amies beurettes et de leurs sœurs d'Afrique du Nord, du Soudan, du Pakistan, d'Inde, d'Afrique noire, écrasées par le poids d'une morale religieuse inquisitrice, est absolument inadmissible pour un esprit libéral féru de justice.

Parlons net, le problème du voile est secondaire. Et force est de ne pas tomber dans un panneau qui consisterait à ne le considérer que sous un angle médiatique. Nous devons avant

tout, et surtout, nous interroger sur sa dimension philosophique.

La question n'est pas en effet aujourd'hui, face à la montée des intégrismes et de son corollaire, le nouvel ordre moral, de dissenter sur la « liberté d'expression » que revendiquent à grands cris les gourous de ces mouvements, quant il en est bien sûr de leurs intérêts stratégiques. Liberté d'expression nullement inscrite dans leurs principes moraux et foulée aux pieds dès l'instant suivant. La question est d'éradiquer purement et simplement cette montée avant qu'elle ne nous submerge, comme il en a été du fascisme en Allemagne dans les années 30, puis sur quasiment toute l'Europe en 1940. Elle n'est pas ailleurs.

Notre rôle, c'est de nous battre contre toutes les religions, contre tous les totalitarismes, qu'ils soient politiques ou religieux. Devons-nous, une fois de plus, dissenter du sexe des anges, alors que personne n'ignore qu'en Iran la liberté est bafouée,

qu'en Algérie des hommes et des femmes sont assassinés chaque jour, et que demain, sans doute, la Kabylie sera à feu et à sang par la volonté de quelques imams gâteux, alliés du capitalisme international et plus particulièrement saoudien et américain...

Nos amis du Maghreb, qu'ils soient nés ici ou là-bas dans le pays de leurs parents, seront dans la rue le 3 décembre, afin de montrer par leur présence leur détermination à s'opposer à la montée de l'intégrisme islamique. Notre devoir d'anarchistes est d'y être aussi afin de donner une dimension plus large à ce sentiment de rejet.

Contre toutes les religions, contre tous les totalitarismes, qu'ils soient moraux ou économiques, contre le nouvel ordre mondial, voilà où est notre combat. ♦

GROUPE HENRY-POULAILLE (SAINT-DENIS)

(*) Titre emprunté à Rachid Boudjedra (éditions Folio).

DU TERRORISME D'ÉTAT COMME MODE DE GOUVERNEMENT

Algérie : la section « Sport et Musique »

La SM, surnommée aussi « Sport et Musique », plus communément appelée Sécurité militaire (et bien que plusieurs fois rebaptisée par le pouvoir militaire et ses hommes de paille), est une institution dont peu d'Algériens osaient parler en public jusqu'en 1988, date des émeutes qui ont mit fin à la chape de silence qui régnait dans ce pays. C'est alors que les langues se sont déliées et, comme le pouvoir vacillait, certains prenaient date pour se placer dans le futur. Alors, surprise... au gré des indiscretions, le peuple apprenait que la S.M. n'était pas seulement un service composé uniquement de militaires ou de policiers en mission (Mais d'aucun vous diront qu'il n'y a pas vraiment d'armée en Algérie mais des affairistes armés et en uniforme). De braves citoyens apprenaient que des civils, des profs, des syndicalistes émergeaient au budget de cet organisme. Des noms circulaient mettant en cause des écrivains connus et des « intellectuels ».

Dans le ML n° 978, nous reproduisons l'interview de Baya, faite sur les ondes de Radio Libertaire (89.4) le 26 octobre, dans le cadre de l'émission « Femmes Libres ». Baya est militante dans les réseaux de solidarité avec les femmes algériennes.

Beaucoup de gens prenaient conscience des techniques d'infiltration qui avaient non seulement paralysé certains partis politiques clandestins, mais avaient aussi permis certaines manipulations.

Aujourd'hui où les choses commencent à se savoir, il se dit que la SM a été formée en URSS. Les stagiaires y apprenaient l'art de l'« interrogatoire poussé », c'est-à-dire la torture, de la manipulation de masse, de la mise en scène, de l'infiltration des groupes d'opposition... (l'armée coloniale déjà lors de la guerre d'Algérie avait constitué une bonne école pour toutes ces pratiques).

Il est probable que les manifestations d'octobre 1988 soient le fruit d'une de ces manipulations, qui a mal tourné. Tout le monde (et même les journalistes du *Monde* et de *Libération*, cela constitue un scoop en soit) a vu des gens en civile descendre de voitures, mitrailler les manifestants et partir. Il est évident que certains clans du pouvoir ont cherché à envenimer les choses. Mais aussi machiavélique que soit ce pouvoir militaire, il est évident que depuis lors les choses lui ont échappé, y compris la manipulation des groupes intégristes. On racontait sous forme de boutade, lors des grèves appelées par les

islamistes, qu'elles se déroulaient si mal qu'elles avaient probablement été organisées par des professionnels. Par la suite, les militaires se sont résignés à accepter la liberté de la presse (mais qui sont ces journalistes qui ont été autorisés par des militaires à créer une « presse libre » ?) Des élections « libres » ont été organisées. Mais les militaires n'avaient pas pensé que le FLN, qui leur servait de paravent, allait connaître une telle déroute. Alors chacun connaît la suite, les élections ont été annulées, les chefs et élus intégristes sont emprisonnés, les hommes politiques qui ne font pas écho aux militaires se retrouvent à nouveau en exil et le pays s'enfoncé chaque jour davantage dans le marasme et la violence, qui rendent plus encore possible la manipulation des esprits. En effet, chaque assassinat politique ou de droit commun peut désormais être mis sur le compte des intégristes.

Ce pays, pillé par la corruption et où la rente pétrolière n'a servi qu'à enrichir une oligarchie militaire fondant son pouvoir sur le népotisme, sombre dans la guerre civile. Et ceux qui le peuvent s'exilent. Lorsqu'il n'y aura plus d'hydrocarbures à exporter ce pays finira t-il comme la Somalie ou l'Erythrée ? ♦

K.O.

La répression en Tunisie

La Tunisie, aux yeux de la majorité des Français, est cet aimable pays touristique situé de l'autre côté de la Méditerranée, en marge des soubresauts politiques qui secouent le Maghreb. C'est en outre le pays d'Afrique du Nord qui apparaît comme le plus occidentalisé. La réalité contredit grandement cette image rassurante. Une répression terrible s'abat sur les opposants au régime, quels qu'ils soient.

DEPUIS L'ACCESSION au pouvoir de Bourguiba, la Tunisie est un Etat centralisé et bureaucratique, dont la vie politique est monopolisée par le Parti socialiste destourien. C'est aussi, il faut le préciser, la seule république laïque du monde arabe (avec plus tard l'Irak). Le régime s'appuie le moins possible sur la religion. En août 1956, Bourguiba introduit des réformes laïques en modifiant le statut personnel qui accorde désormais de larges droits aux femmes, « les moins mal loties du monde arabe », dit-on alors. Le 2 février 1960, Bourguiba prend même position publiquement contre le jeûne du Ramadan.

Le « Commandeur suprême », il faut le dire, n'est pas en odeur de sainteté auprès des intégristes musulmans. Le cheikh Abdellatif Ben Ali Al-Soltani, dans un livre écrit en 1974 (*Le mazdakisme est à l'origine du socialisme*), stigmatise Bourguiba et sa « dictature antireligieuse » : « Ceux qui appellent à la liberté de la femme, sans limite, comme on le sait, ne font pas cela par amour de la justice, car la justice est perdue chez eux, mais pour corrompre la société musulmane, pure et chaste, aidés en cela

par le pouvoir et la force dont ils disposent. »

Le régime bourguibien a également favorisé l'élargissement d'une classe moyenne devenue, à la fin des années 70, l'enjeu des tentatives de recomposition du paysage politique. Mais peu à peu, le régime s'est transformé en autoritarisme têtue, incapable de tenir compte des problèmes des nouvelles générations. La chape de plomb de l'idéologie et de la culture officielles bloque complètement toute vie politique et interdit tout discours alternatif.

Après plusieurs années de répression, la crise aidant, et avec le développement du chômage, la gauche tunisienne perd de son influence en même temps que s'aggravent les inégalités sociales. Tous ces éléments ont favorisé l'émergence d'un puissant mouve-

« ...Ben Ali se démarquant nettement des tendances laïques de Bourguiba... »

ment islamiste porté par une lame de fond qui secoue le monde musulman depuis la fin des années 70.

Sous Bourguiba, en 1978 et 1984, des émeutes sanglantes ont élargi le fossé entre le pouvoir, crispé sur les prérogatives, et la population exaspérée d'être marginalisée politiquement. Peu avant la chute du « Commandeur suprême », l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) avait de nouveau fait les frais de la répression et son vieux leader historique Habib Achour jeté en prison pour la troisième fois en vingt ans. En novembre 1987, un « coup d'Etat constitutionnel » du Premier

ministre Ben Ali met fin au règne d'Habib Bourguiba, qui est destitué pour raison de sénilité. Une fois au pouvoir, Ben Ali tente de réconcilier l'Etat et les citoyens : il supprime les tribunaux d'exception et la Cour de sûreté de l'Etat, abolit la présidence à vie, réglemente la garde à vue, garantit le droit d'expression. Pour lui, il y a deux priorités : désamorcer l'opposition islamiste que la répression bourguibienne n'a pas affaiblie, et « débouguibiser » les rouages de l'Etat et du parti pour assurer la légitimité de son pouvoir.

En quelques mois, plusieurs milliers de prisonniers politiques sont libérés. Ben Ali tente de séparer les extrémistes des modérés islamistes et de faire entrer les modérés dans son jeu politique en se démarquant nettement des tendances laïques de Bourguiba, et en réislamisant l'Etat. Il affirme systématiquement l'« identité arabo-musulmane » du pays et fait diffuser des appels à la prière à la radio et à la télé ; il crée un Conseil supérieur islamique, rouvre l'université théologique de la Zitouna, etc.

Ben Ali se dit partisan d'un islam modéré et ouvert sur la modernité, il rassure les femmes inquiètes des rumeurs de remise en cause du code du statut personnel. En 1989, une loi sur la reconnaissance des partis interdit toute référence à la race, à la religion ou à une région. Cependant, Ben Ali laisse la porte ouverte à la fraction modérée du Mouvement de la tendance islamique (MTI), qui prend le nom de Hezb Ennahda.

Après un an de « II^e République », la liberté de la presse reste pourtant relative : la radio et la télévision sont strictement contrôlés par l'Etat ; mais les pratiques autoritaires de l'ancien régime n'ont pas disparu, et l'interdit frappe tout ce qui touche à la sphère présidentielle. Un an après la chute de Bourguiba, les différentes composantes de la politique tunisienne signent avec le pouvoir un « pacte national » (7 novembre 1988) : le Mouvement des démocrates socialistes (MDS) ; le Parti communiste ; l'UGTT (Union générale tunisienne du travail, affaiblie par des rivalités internes) ; la Ligue des droits de l'homme ; les islamistes du MTI ; les « organisations de masse », etc.

Ben Ali consolide cette victoire en convoquant des élections présidentielles et législatives, le 2 avril 1989, réclamées par l'opinion. Le pouvoir tente d'amener les principaux partis légaux à faire liste commune avec le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), le parti au pouvoir qui a pris ce nouveau nom le 27 février 1988, en échange de quoi ils auraient quelques sièges dans la nouvelle assemblée.

Ahmed Mestiri, leader du Mouvement des démocrates socia-

listes, juge que c'est pousser un peu loin le consensus, et réclame des listes autonomes pour son parti. Le 2 avril 1989, le candidat unique Ben Ali est reconduit à... 99,27% des suffrages exprimés, et grâce au scrutin de liste majoritaire à un tour, la totalité des 141 sièges de la chambre des députés revient au RCD. Mais l'abstention a été de près de 40%. Les islamistes obtiennent entre 15 à 20% des suffrages. L'opposition légale est laminée. En mars 1994, Ben Ali fera encore mieux et obtiendra 99,91% des suffrages...

Les élections ont en fait bloqué le processus de démocratisation et ont réduit la vie politique à un dialogue entre pouvoir et islamistes. Ben Ali fait entrer au gouvernement des personnalités issues de la gauche laïque. Aujourd'hui, le pouvoir, grâce au contrôle de toute expression politique et culturelle, est plus fort que jamais, l'opposition légale est liquidée, l'implantation durable des islamistes est un fait acquis.

Les victimes de la répression ne se limitent évidemment pas aux islamistes. Les réfugiés politiques tunisiens, qui ne sont pas tous islamistes, loin s'en faut, reconnaissent tous que la répression contre les intégristes n'a été qu'un premier pas dans la répression de tout mouvement de contestation politique. Après avoir férocelement réprimé le mouvement intégriste, le président Ben Ali s'est en effet attaqué à la gauche révolutionnaire, puis s'en est pris aux associations démocratiques, en particulier la Ligue tunisienne des droits de l'homme, qui, dans deux communiqués, le 14 juin et 12 décembre 1991, a dénoncé les violations des droits de l'homme commises par les services du ministère de l'Intérieur,

« Ben Ali s'en est pris aux associations démocratiques, en particulier la LDH... »

les tortures dans les locaux de la police, qui auraient provoqué la mort d'une dizaine de personnes.

En réponse, le gouvernement a fait adopter par la Chambre des députés, le 24 mars 1992, des amendements à la loi sur les associations, qui interdisent le cumul des responsabilités dans une association et un parti politique. Certains membres de la Ligue tunisienne des droits de l'homme seraient touchés par cette mesure. Une association ne pourrait plus choisir ses membres en fonction de ses propres critères : ainsi la Ligue tunisienne des droits de l'homme ne pourra plus refuser l'adhésion de ses membres au parti au pouvoir. La conséquence de ces mesures ne

se fit pas attendre, puisque l'actuel président de la Ligue des droits de l'homme est un membre du parti au pouvoir... La vie associative est interdite à quiconque a été privé par la justice de ses droits civiques. C'est le cas de nombreux militants qui ont été emprisonnés dans les geôles de Bourguiba et de Ben Ali.

Si, au début, les formations politiques légales et des personnalités de renom ont appuyé la politique du pouvoir contre le mouvement islamiste, aujourd'hui elles se trouvent quelque peu embarrassées. Elles ont été littéralement piégées par le régime, qui ne se résout pas pour autant à démocratiser la vie politique. En avril 1993, lors du congrès du Mouvement des démocrates socialistes, le secrétaire général du parti, M. Mustapha Ben Jaafar et quatre autres dirigeants, ont été exclus pour « indiscipline » : il avaient reproché à l'actuelle direction d'avoir « discrédité l'opposition »...

« La finalité de l'islamisme est explicitement politique, dit Mohammed Harbi. Il peut s'analyser comme une idéologie engendrée par le processus de modernisation et de sécularisation et non pas s'inscrire seulement dans une logique religieuse. » (*L'islamisme dans tous ses Etats*, éditions Arcantère, p. 3.) Encore qu'il faille nous garder, comme le dit Mohammed Harbi, d'unifier arbitrairement les islamismes et d'en faire les acteurs d'un complot orchestré. Le spectre islamiste brandi par les tenants de tous les pouvoirs, au Nord comme au Sud, doit aussi être réinterprété à travers le crible de la critique. Car la menace islamiste sert aussi de paravent pour masquer les insurmontables problèmes sociaux auxquels sont confrontés les pays arabes et que les gouvernements sont incapables de résoudre. Combien d'islamistes emprisonnés, torturés, ou simplement renvoyés de leur travail (personne en Occident ne s'apitoiera sur eux), n'étaient en réalité que des militants ouvriers un peu trop gênants pour le pouvoir et la bourgeoisie du pays ?

L'exemple de la Tunisie est caractéristique de ce qu'on pourrait appeler « l'alliance avec le diable », c'est-à-dire de la tentation dans laquelle tombent des personnalités ou des mouvements « modérés », « laïques » ou « démocratiques » de soutenir un pouvoir dictatorial pour liquider l'islamisme. La protestation contre la torture ne saurait en aucun cas être sélective, selon les opinions du torturé. La répression, ou l'alliance avec un pouvoir répressif, n'est que l'illustration de l'incapacité de proposer un contre-modèle à la logique religieuse. ♦

RENÉ BERTHIER

Pour s'informer sur la torture en Tunisie

Le Centre d'information et de documentation sur la torture (CIDT-Tunisie) nous communique qu'il a été informé de la mort d'un étudiant tunisien, Faisal Barakat, survenue probablement des suites de tortures prolongées, selon des médecins, ce que le gouvernement tunisien nie. Le CIDT met « le gouvernement tunisien en demeure d'apporter les preuves de son innocence ou, à défaut, de reconnaître sa responsabilité, de traduire les policiers coupables en justice ». Les lecteurs du Monde libertaire peuvent se procurer la pétition du CIDT ou obtenir plus d'informations en écrivant au :

— Centre d'information et de documentation sur la torture en Tunisie, 26 A, rue de Fontaine-Ecu, 25000 Besançon, Tél. (16) 81.50.85.84.

UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION À LA BAISSE

« Contre le sida, le Nord ne fait rien ! »

Lille : manifestation ACT UP

le 1^{er} décembre, à 18 h, sur la place Général-de-Gaulle

« Faire du Nord un bastion de l'ordre moral », c'est sans doute la devise de son Conseil général. Ici, on refuse de payer une étude épidémiologique sur le sida (le discours officiel est de dire que « le Nord/Pas-de-Calais est épargné par le sida »). Il ne faut pas effrayer les populations !, par contre, ici, on sort des rapports bien sentis sur la famille, comme celui de la députée Codaccioni, qui permettront, par exemple, de soutenir le salaire maternel. Quand on sait que ce rapport commence par « *Le fruit de vos entrailles est béni* », on ne s'étonne plus de la politique du Conseil général en matière de prévention-sida et de contraception. Sa première œuvre a été de

saborder le Planning familial du Nord.

Lorsqu'en octobre 1993 les militants et militantes du Planning déposent une demande d'agrément pour l'ouverture d'un centre dépistage-sida, le Conseil général ordonne un contrôle sanitaire à l'issue duquel le Planning se verra accusé de prescrire la pilule à la légère ou de donner des médicaments interdits. Il devra ensuite supporter des accusations plus ou moins formulées de détournements de fonds. Résultats : le Conseil général refuse de continuer à financer le Planning et lui réclame en plus un trop perçu de 45 000 F. Quand une journaliste téléphone au Conseil général pour avoir des

explications, on lui répond : « *Leur militantisme nous coûte trop cher !* ». Aujourd'hui, le planning familial dépose le bilan. Sa fermeture est prévue pour le 2 février. Il n'y aura donc pas de deuxième centre dépistage-sida à Lille.

Quant au premier, le Centre de dépistage anonyme et gratuit, ses démêlés avec le Conseil général sont aussi significatifs du crédit que l'on porte ici au problème du sida. Comme le CDAG se plaignait de l'exiguïté de ses locaux et du manque de personnel, le Conseil général a consenti à financer un déménagement (pour ce qui est du personnel, les infirmières continueront à faire office de standar-

diste, voire de médecin, le cas échéant). Le CDAG a emménagé dans un nouveau bâtiment alors que les travaux étaient en cours. Il s'est donc retrouvé dans des locaux provisoires en fond de cour, locaux plus que vétustes, sans même une paillasse pour les prises de sang, avec pour tout mobilier une table et deux chaises, une ligne téléphonique coupée pendant quinze jours et, pour couronner le tout, les pièces où se déroulaient les entretiens étaient ouvertes par de grandes baies vitrées... pour l'anonymat, il aurait fallu attendre la fin des travaux ! Grâce au combat mené par certaines associations, comme Act Up et Les Flamands Roses, le CDAG a réussi

à obtenir le minimum : du mobilier, des vitres troubles... même s'il vit toujours dans des locaux provisoires. Cependant, on sait d'ores et déjà que les prochains locaux du CDAG seront de toute façon trop petits pour accueillir les gens qui, tous les jours, viennent se faire dépister. Mais là encore, le Conseil général ne veut rien entendre. « *Contre le sida, le Nord ne fait rien !* », c'est le slogan d'Act Up-Lille, qui appelle à manifester à l'occasion de la journée mondiale du sida, le 1^{er} décembre, à 18 h, place du général-de-Gaulle, à Lille. ♦

ANNE
(gr. Humeurs Noires - Lille)

MOBILISATION CONTRE L'EXCLUSION DANS LA SANTÉ

Mort programmée des malades étrangers

LE 20 NOVEMBRE, le boulevard Magenta, à Paris, sort de sa torpeur dominicale. Un millier de manifestants part de l'hôpital Lariboisière pour se diriger vers le Père-Lachaise : parcours symbolique de malades étrangers qu'on expulse de l'hôpital et qu'on condamne ainsi au cimetière.

A l'appel de l'Action pour les droits des malades étrangers en France (1), les militants des divers mouvements politiques, syndicats et associations défilent en brandissant de nombreuses pancartes et en criant des slogans comme : « *Malades étrangers, malades en danger !* » ; « *Malades expulsés, malades assassinés !* ». L'heure est à l'indignation et à la révolte. Les modes d'intervention d'Act Up sont repris : avertisseurs à gaz et sifflets. Se faire entendre aujourd'hui ! Depuis des mois, l'ADMEF se démène pour dénoncer les expulsions, les délations et les violations de droits dont sont victimes certains malades étrangers. Elle suit particulièrement 400 dossiers et exige du gouvernement français que les malades étrangers, quelle que soit leur situation, soient inexpulsables et qu'un titre de séjour, avec autorisation

de travail et accès aux droits sociaux, leur soit délivré.

A partir de quelques cas, on comprend mieux l'urgence de l'action :

— le 22 avril dernier, Mme X, Ivoirienne enceinte de sept mois et en situation irrégulière, se rend à une consultation au service obstétrique du Centre hospitalier universitaire de Nantes. Quelques jours après cette visite pour une échographie, des agents de la police de l'air et des frontières (PAF) se présentent, au petit matin, au domicile de cette jeune femme, à l'adresse qu'elle avait indiquée à l'hôpital. Au nom d'un arrêté de reconduite à la frontière pris le jour même, elle fut maintenue pendant vingt-quatre heures au centre de rétention de Nantes, jusqu'à ce que son avocat obtienne du préfet un sursis à exécution pour cause humanitaire. Cette arrestation faisait suite à un coup de téléphone anonyme passé directement du service obstétrique à la PAF et mentionnant l'identité et l'adresse de cette femme sans papiers ;

— monsieur H., de nationalité étrangère, poursuit sa scolarité en France dans un établissement privé où il est inscrit en Terminale G2. Son

père prend en charge les frais de scolarité. Monsieur H. fait une demande de carte de séjour étudiant qu'il obtient pour un an. Le 30 septembre 1993, il est hospitalisé. Au cours de son séjour à l'hôpital, des examens révèlent qu'il est atteint d'une pathologie grave à pronostic péjoratif. A sa sortie de l'hôpital, il reprend ses cours. Mais son père est arrêté dans son pays d'origine pour raisons politiques et, par conséquent, ne peut plus subvenir aux besoins de son fils et, en particulier, ne peut plus financer ses études. Monsieur H. est donc contraint d'interrompre sa scolarité. Ce qu'il fait. L'économiste de l'institut privé, Monsieur Janno, écrit le 8 février 1994 une lettre à la Préfecture du Rhône pour l'avertir de la situation du jeune homme ;

— le 8 novembre, Madame F., Algérienne et mère d'un enfant de quatre ans, se présente à la convocation de la Préfecture de police de Paris. Elle sera conduite dans un centre de rétention, puis à Orly pour un vol vers Alger, sans revoir son enfant. Aucun repas ne lui sera proposé durant près de vingt-quatre heures. Aucun soin non plus alors qu'elle souffre d'une maladie grave.

En revanche, menottes et silence lui seront imposés ;

— le 15 novembre, Monsieur G., originaire de la Côte-d'Ivoire, a été expulsé vers son pays alors qu'il est connu des services hospitaliers pour une maladie grave à pronostic péjoratif. Le médecin de la Préfecture affirme que l'état de santé de Monsieur G. n'est pas incompatible avec un voyage en avion. Monsieur G. décèdera au cours du voyage.

Sur les 400 dossiers suivis par l'ADMEF, cinq personnes sont déjà mortes : faute d'obtenir une régularisation de séjour, elles n'ont pu trouver les soins nécessaires à leur état de santé.

Les lois Pasqua s'appliquent, là aussi, au mépris de la non-assistance à personne en danger. Simone Veil et Philippe Douste-Blazy, ministres des Affaires sociales et de la Santé, tardent à réagir. Ils ne répondent qu'au cas par cas, sur la pression intempestive de l'ADMEF. Ainsi, quelques cas ont pu éviter l'expulsion et profiter de soins. Et pourtant les personnes étrangères résident en France (2) et certaines y sont nées. En les expulsant, on les envoie, dans la plupart des cas, vers des pays du tiers monde

qui ne disposent ni des infrastructures ni des ressources (médicaments, personnel médical) nécessaires à leur prise en charge médicale. Pour ces malades, l'expulsion signifie un arrêt complet des soins médicaux.

Il nous faut informer et mobiliser sur ces questions-là car, si le gouvernement a une lourde responsabilité sur le développement des comportements de délation et de violation de droits conduisant à une véritable condamnation à mort des malades étrangers, il y a lieu de lutter contre ces comportements. Un soignant est là pour soigner... il faut le lui rappeler. Un enseignant pour enseigner... il faut aussi le lui rappeler. ♦

HÉLÈNE HERNANDEZ
(gr. Pierre-Besnard - Paris)

(1) ADMEF c/o ARCAT, 13 boulevard Rochechouart, 75009 Paris. Tél. : 49.70.85.90. Il s'agit d'un regroupement d'associations de lutte contre le sida, contre la double peine, de visiteurs de prison, de solidarité aux migrants, de malades et handicapés, de médecins à action internationale ainsi que de syndicats (enseignants, avocats, magistrats) et diverses organisations comme le MRAP ou la LDH.

(2) Il ne s'agit pas de cas de tourisme sanitaire comme certains se plaisent à le croire.

SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY

Antiracisme au quotidien : non à l'expulsion de deux familles tunisiennes

LE CHATEAU-BLANC est un quartier de Saint-Etienne-du-Rouvray (banlieue de Rouen) comme on en a vu pousser dans les années 60-70, avec tours et immeubles. Aujourd'hui, sous les vocables ZUP, ZEP, DSQ, Contrat-ville... il devient un quartier « à risques », souvent sous tension. Un de ces quartiers dont on parle souvent en page « faits divers » ou « société ».

Pourtant, dans ce quartier, même si on y vit mal, on y vit quand même, et de multiples associations essayent de palier aux carences de la ville et de l'Etat.

Un tiers des regroupements familiaux de tout le département (hormis Le Havre) se fait sur ce quartier. Les autres villes de l'agglomération refusant de les recevoir. Maintenant, avec le nouveau pouvoir donné aux maires, celui de Saint-Etienne-du-Rouvray (communiste) vient d'annoncer qu'il refuserait dorénavant tout nouveau regroupement, ce qui va créer de nouvelles tensions.

Les travailleurs ou familles immigrés connaissant des difficultés croissantes, un collectif antiraciste et pour l'égalité (Collectif Solidarité) s'est créé sur le quartier pour apporter une aide sociale, juridique et humaine.

Voilà pour le cadre.

Deux cas aigus et similaires dépassent aujourd'hui le cadre du quartier. Ce sont tous les antiracistes qui sont concernés.

Les faits — Deux familles tunisiennes sont actuellement sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière. Ces deux familles sont en France depuis plus de vingt ans. Pour la famille Abdelmoula, les huit enfants sont nés en France, pour la famille Bessaadi, trois des cinq enfants sont nés en France.

Que leur reproche-t-on ? —

Dans les deux cas, suite à des menaces de licenciement sur leur lieu de travail respectif, MM. Bessaadi et Abdelmoula ont accepté l'aide au retour en 1986 et sont repartis en Tunisie avec leur famille. L'adaptation des familles en Tunisie s'est révélée impossible, surtout pour les enfants, ne parlant que le français et habitués à la vie de la société française, ils n'ont pu trouver une place dans un pays qui leur était complètement étranger.

Ils sont donc revenus en France (en 1989, pour la famille Abdelmoula et en 1991 pour la famille Bessaadi), avec un visa touristique. Dès l'arrivée en France, les familles se sont fait connaître et ont cherché à se faire régulariser. Ces familles sont totalement intégrées dans la vie du quartier : les enfants étant très appréciés des professeurs et instituteurs ; les femmes s'investissant dans la vie associative, étant personne-relais Madame Bessaadi a donné des cours d'alphabétisation pour les femmes étrangères. Un soutien s'est vite créé et de

nombreuses démarches ont eu lieu auprès de la Préfecture. Le préfet n'a rien voulu savoir et a ordonné la reconduite à la frontière. Avec les lois Pasqua tout s'est accéléré.

Le 5 octobre, au saut du lit, M. Abdelmoula est arrêté par la police de l'air et des frontières et renvoyé, le jour-même, à Tunis. Sa femme et ses huit enfants peuvent rester en France jusqu'au 1er juillet 1995, le préfet « dans un souci humanitaire » (sic) leur accordant de demeurer jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Les associations n'ont pas eu le temps de réagir, tout ayant été trop vite. Par contre pour M. Bessaadi, cela s'est passé différemment. Le 23 novembre, lorsque la police de l'air et des frontières est venue chercher M. Bessaadi, celui-ci était parti et aussitôt les associations ont réagi : conférence de presse, manifestation, pétitions... Fort d'un soutien associatif, politique et médiatique important, le Collectif Solidarité demande la suppression de l'arrêté de reconduite à la frontière et la régularisation des deux familles à titre humanitaire (les avocats ayant épuisé tous les recours légaux).

Vous pouvez apporter votre soutien, rapidement, en écrivant au **Collectif Solidarité, Maison des associations, 265, rue de Paris, 76800 Saint-Etienne-du-Rouvray**. Vous pouvez également envoyer un télégramme au préfet de Seine-Maritime, à Rouen. ♦

JEAN-PIERRE LEVARAY

CALENDRIER « ITINÉRAIRE » 1995

A l'occasion de la sortie du n° 12 d'*Itinéraire*, consacré à Henry Poulaille et à la littérature prolétarienne, la revue vient de publier un calendrier pour l'année 1995 sur le même thème. Présenté sur 4 pages 21x29,7, en deux couleurs, son prix est de 20 F (+ 6,70 F de port).

En vente à la librairie du Monde Libertaire ou à *Itinéraire*, 1 bis, rue Emilie, 77500 Chelles.

Nos derniers autocollants

REJOINS LES ANARCHISTES



FEDERATION ANARCHISTE
145 Rue Amelot, 75011 PARIS

NON AU NOUVEL ORDRE MORAL



FEDERATION ANARCHISTE
145 Rue Amelot, 75011 PARIS
Groupe de Saint-DENIS, Tel : 48 20 12 08

C'EST POURTANT FACILE DE NE PAS SE TROMPER



REJOINS LES ANARS

FEDERATION ANARCHISTE
145, rue Amelot 75011 PARIS

Le groupe Poulaille de Saint-Denis a édité ces autocollants. Il sont disponibles, à notre librairie, par paquet de 40 exemplaires. Prix : 20 F (+ 5 F de port, par paquet).

A LA PETITE SEMAINE

Une presse digne

Parce qu'un hebdomadaire fouille-merde est venu fouiner sous le lit du Président pour y dénicher une enfant naturelle de vingt ans, Madame Françoise Giroud a pris cet air pincé des maîtresses femmes de sa caste en dénonçant là des « mœurs de goujats ». Avec elle, d'autres grandes consciences de ce pays nous ont rejoué la scène de l'honneur bafoué de la profession journalistique et prévenus des dangers de voir naître ici une presse de caniveau à l'américaine.

Elles ont bien fait ! Car il convient qu'hebdomos et quotidiens restent dignes ; que d'omniprésentes stars du show-biz continuent de montrer leur cul, leurs états d'âme et leurs propriétés privées sur papier glacé ; qu'une armée de plumitifs, prétendus experts, observateurs privilégiés, politologues ou autres grands témoins de notre temps s'obstinent à chercher leur pitance dans les râteliers du pouvoir et des états-majors politiques, où une avoine enrichie leur est dispensée à profusion pourvu qu'ils annoncent correctement et en cadence.

Madame Giroud et consorts ont bien fait de nous mettre en garde. Il serait vraiment triste que le métier sombre dans l'abjection... ♦

FLORÉAL

N NOUVELLES DU FRONT

DERRIÈRE LES BARREAUX, BONJOUR LA TRISTESSE

Daniel Caillibaud, professeur à Saint-Denis (93) et bénévole dans une association de soutien scolaire aux jeunes défavorisés du quartier de la Goutte-d'Or à Paris, ne voulait ni apprendre à tuer ni endosser un uniforme. Sa demande d'effectuer un service civil au profit des quartiers déshérités ayant été classée sans suite, il a été incorporé à la caserne de Laon le 3 octobre. Pour y être immédiatement inculpé de refus d'obéissance. Actuellement aux arrêts et à l'isolement, il est parvenu à entrer en contact avec « Avis de Recherche ».

Incarcéré et passible de deux ans de prison, Daniel Caillibaud a besoin de toute urgence de notre soutien moral et matériel. Avec votre entraide concrète et chaleureuse, « Avis de Recherche » va tout faire pour l'arracher à sa prison militaire.

« Avis de Recherche », BP 53, 75861 Paris cedex 18.

DISPARITION

DU « JOURNAL DES OBJECTEURS »

Le dernier quateron des courageux animateurs du *Journal des Objecteurs* vient de déposer les armes. Usure, sensation d'isolement et non reconnaissance des nouveaux objecteurs par les anciens (et inversement) ont été les gouttes d'eau qui ont fait déborder le vase. (Extrait d'*Avis de Recherche*)

R RENDEZ-VOUS

PARIS

Les groupes La Villette et Pierre-Besnard (19^e arr.) et Alliance (20^e arr.) de la FA organisent, le vendredi 2 décembre, à 20 h, une conférence-débat sur le thème suivant : « Le Nouvel ordre mondial ». Cette conférence aura lieu à l'**Espace Jemmapes, 116, quai de Jemmapes, 75010 Paris**.

POITIERS

« L'Irlande en question » sera le thème de la prochaine conférence-débat du groupe Berkman, qui se déroulera le samedi 10 décembre, à 16 h, **salle Timbaud (Maison du Peuple), rue Saint-Paul**. Le débat sera animé par un membre de « Solidarité Irlande ».

Groupe Berkman c/o ML Vienne, Le Bourg, 86800 Lavoux.

BESANÇON

Le groupe Pierre-Joseph-Proudhon organise une conférence-débat, le mardi 6 décembre, à 20 h 30, à **Radio Bip (14, rue de la Viotte)**, avec Gaetano Manfredonia, sur le thème suivant : « Quelle menace fasciste aujourd'hui en Italie ? ».

Par ailleurs, le groupe Proudhon vous informe de la sortie du n° 3 de *Drapeau noir*. Prix : 5 F (abonnement ordinaire : 50 F et de soutien : 100 F). Chèque à l'ordre du CESL. A commander au **CESL, BP 121, 25014 Besançon cedex**.

Le groupe a également édité une carte postale en soutien à *Drapeau noir*. Elle coûte 5 F. A commander à l'adresse ci-dessus.

LE MANS

Le vendredi 2 décembre, à 20 h 30, un débat sur l'anarcho-syndicalisme, animé par Jacky Toublet (gr. Pierre-Besnard - Paris) se tiendra en **Salle des associations**. L'entrée est gratuite.

Par ailleurs, la FA tient une permanence chaque jeudi, de 18 h 30 à 19 h 30, à la **Maison des associations (salle 23, 3^e étage), 4, rue d'Arcole**.

« L'aide humanitaire d'urgence »

FIN OCTOBRE, quatre actions-commando en une semaine contre des services hospitaliers pratiquant des interruptions volontaires de grossesse. La croisade se poursuit : offensive pré-électorale peut-être, ordre de sa Sainteté sans doute en droite ligne du pèlerinage du Caire.

« *Le très Révérend Père Dom Gérard participe à l'occupation d'un avortoir de l'hôpital Michallon de Grenoble* »... Présent en faisait la « une » de son édition du 26 octobre (cf. ci-dessous « La Trêve de Dieu s'en va t'en guerre », de Tante Michèle).

Le 26 octobre, les centres hospitaliers de Mâcon et de Roanne ont été le siège de pareilles attaques. A Mâcon, neuf personnes, dont un prêtre en bure grise, ont investi la salle de consultation. Six d'entre elles se sont enchaînées, les trois autres prenant la fuite avec les clefs des anti-vols de moto. Prières et cantiques comme fond musical. A Roanne, elles n'étaient que six mais avaient la même détermination pour occuper le centre d'IVG. La police dans un cas, les pompiers dans l'autre les ont délogées pour les

mener en garde à vue : relâchées sur instructions du Parquet, elles seront prochainement convoquées au tribunal pour répondre du délit d'entrave à la pratique de l'IVG, délit institué depuis le 29 janvier 1993 sous la pression de ceux et celles qui défendent le droit de choisir.

Le lendemain, 27 octobre, l'hôpital de la Roche-sur-Yon reçut lui aussi la visite d'un commando. Mais, là au contraire des trois actions précédemment citées et d'autres antérieures, comme à l'hôpital du Puy, le 13 septembre 1994, le directeur refusa de porter plainte comme l'exige la loi. Il faudra l'injonction du préfet, suite à l'intervention du ministère des Affaires sociales, pour qu'il s'exécute.

En attendant, les procès s'ouvrent : Claire Fontana, de la Trêve de Dieu, et Xavier Dor, de l'association SOS Tout Petits, échappent aux peines des récidivistes (bien qu'ils aient « sauveté » maintes fois, parfois même en dégradant du matériel et en pénétrant dans les salles opératoires), du fait qu'ils ont toujours fait appel.

Du fait de l'effet suspensif de l'appel, leurs condamnations se limitent pour le moment à de faibles

amendes et à de la prison avec sursis. Rien en regard des condamnations de jeunes voleurs d'oranges.

Le 9 novembre, Dor comparait ainsi devant la 20^e Chambre du tribunal de Nanterre, revendiquant (comme toujours) ses actes, au contraire de ses trois autres complices, dont un pasteur norvégien, qui optaient pour le profil bas. Le 9 juin dernier, ces quatre individus avaient pénétré dans une salle d'opération, dans laquelle ils croyaient prévues des IVG. Mal renseignés, les gaillards : ils s'étaient déplacés un jour trop tôt. Il s'agissait là d'une clinique protestante, La Montagne, à Courbevoie, attaquée pour la troisième fois par ces fanatiques. La Coordination pour le droit à l'avortement et à la contraception (CADAC) (1), était présente à l'audience, mais pas seule : les opposants à l'IVG, situés de l'autre côté de la travée centrale, étaient venus soutenir celles et ceux qui réalisent une « aide humanitaire d'urgence », comme Dor se plait à dire.

Le 29 novembre, l'appel de l'attaque de Tours s'est fait au tribunal d'Orléans (Claire Fontana,

qui s'était fait porter pâle lors du procès de Bordeaux (2), sévissait le même jour, à la même heure, à Tours, en novembre 1993). La veille, le Collectif tourangeau a distribué des tracts à Orléans (3).

Et le 13 décembre, les 8 membres du commando, ayant « sauveté », le 13 septembre, au Puy-en-Velay, comparaitront devant le tribunal de la ville.

Au même moment, la dégradation s'accroît dans les conditions d'accueil des femmes en demande d'IVG, si bien que l'Espagne commence à recevoir un nombre conséquent de femmes françaises ou qu'à Nevers, la seule médecin qui acceptait encore de réaliser des IVG, sous les quolibets de ses confrères (« *faiseuse d'anges* », la traitaient-ils, lui refusant tout accès au bloc opératoire et à l'anesthésie) a arrêté toute pratique le 1^{er} octobre. C'est-à-dire que l'hôpital public n'assure plus d'IVG.

Le ministère des Affaires sociales et de la Santé ne se dit pas trop inquiet car la loi sur le délit d'entrave s'applique : la répression joue au détriment de la prévention et des remèdes pour modifier la situa-

tion. Il est vrai qu'en vingt ans les conditions d'application n'ont pas permis d'inscrire l'IVG réellement dans l'activité hospitalière. Alors à quoi bon fêter les vingt ans de la loi autorisant l'avortement : Simone Veil n'a prévu aucune manifestation ministérielle. Quant à la CADAC, une initiative se dessine pour fin janvier 1995, afin de réaffirmer ce droit comme complémentaire à celui de la contraception, et tout aussi fondamental pour les femmes et pour la société, droit qu'il faut défendre tout autant contre les intégrismes de tout poil que contre les carences d'une politique de santé libérale. ♦

HÉLÈNE HERNANDEZ
(gr. Pierre-Besnard - Paris)

- (1) CADAC, 21 ter, rue Voltaire, 75011 Paris. Tél/fax : 43.56.36.48.
(2) Suite à l'action commando au CHR de Bordeaux, le 29 mai 1992 : il n'y eut pas l'application du délit d'entrave du fait de l'antériorité de l'action par rapport à la loi sur le délit d'entrave (janvier 1993).
(3) Collectif tourangeau pour le Droit à la Contraception et à l'Avortement c/o Michel Neny, La Tassellerie, 37 370 Louestault.

GRENOBLE

La Trêve de Dieu s'en va t'en guerre... Elle tombe sur un os

Le 24 octobre 1994, un commando anti-IVG a fait irruption, dès l'ouverture des portes du CMSF (1), à l'hôpital Michallon et s'est installé dans le bloc opératoire. Cadenassés à des barres de fer au moyen d'antivols de moto, entravés les uns aux autres par deux compères qui ont ensuite pris la fuite, les dix membres du commando sont restés là plus de six heures avant qu'on trouve le moyen de les désentraver. Les serruriers n'y arrivant pas, on a appelé les sapeurs-pompiers qui après avoir cassé pas mal de matériel ont fini par découvrir des outils adéquats dans un ancien lycée technique.

Toujours pour la petite histoire (celle qu'on ne lit pas dans les journaux ordinaires), les consignes données aux hôpitaux étant d'appeler immédiatement les « forces de l'ordre », c'est ce qui fut fait... après quoi, le « patron » du service eut bien du mal à raisonner les pandores, qui voulaient virer tout ça à coups de matraque. Enfin, détail sordide mais logique, après plus de six heures d'enchaînement, même inspirés par Dieu, les créatures ont des besoins naturels à assouvir et le Seigneur ne leur fit pas la grâce d'échapper à la règle. On imagine aisément l'ambiance dans le service, entre les fous de Dieu pestilentiels, les infirmières énervées d'avoir perdu leur journée à cause de ces fanatiques qui cherchent à les culpabiliser pour le

boulot qu'elles font, les patientes complètement stressées, surtout les trois dont l'intervention a dû être reportée (trois autres ont pu être prises en charge par le service de gynécologie). Enfin, dans le genre « bonjour l'ambiance » : aux questions qu'on leur posait, les « sauveteurs » de fœtus en détresse ne savaient répondre que « *Je vous salue Marie* » et une des membres du commando, élève en sixième année de médecine, donnaient des signes inquiétants de décomposition psychique, au bord de la crise de démence.

Sont-ils partout ou s'agit-il des mêmes ? — Outre l'étudiante en médecine (à la faculté de Grenoble), on signalait, parmi les membres du commando, la présence d'un moine bénédictin (Dom Gérard Calvet) et de deux sidéens dont l'un en phase terminale (ce dernier aurait eu « *bien du mal à gravir les marches du palais de justice* »). L'autre déclarait à la télé : « *J'ai le sida, je suis puni parce que j'ai péché* ». Quant au moine (ou prêtre, selon la rumeur et l'humeur des médias), il a fait son petit effet en robe de bure, menottes aux poignets.

La brochette désentravée, puis menottée, a été placée en garde-à- vue, et a passé la nuit au gnot, en vue de comparaître le lendemain après-midi au titre de la loi « *délit d'entrave à l'IVG* » (2). Mais une intercession,

probablement divine, a permis le report du procès au 29 novembre, « *pour préparer la défense* » !, ladite brochette se retrouva, dès le lendemain, à l'air libre. Le lendemain, c'est-à-dire le 25 octobre. Or, le 26, nous apprenons que deux groupes de La Trêve de Dieu ont empêché d'avorter avec les mêmes méthodes, simultanément aux centres d'orthogénie de Roanne et de Mâcon. Cette fois-ci, les commandos sont composés de neuf et six personnes. A Mâcon, on signale la présence d'un prêtre, à Roanne celle de deux sidéens récidivistes du délit d'entrave à l'avortement (« *coïncidences* » signalées uniquement par le *Quotidien du Médecin* du 28 octobre). Autres secrets de Polichinelle que la presse évite d'écrire en toutes lettres : par un communiqué, l'archevêché a, nous a-t-on dit, déclaré que Dom Gérard Calvet n'est pas reconnu par l'Eglise. Il n'a pas été fait état de ce démenti dans les quotidiens. On sait que l'habit ne fait pas le moine. On sait moins que, appartenance à l'Eglise ou pas, les « sauveteurs » de La Trêve de Dieu sont financés par les catholiques intégristes et par le Front national. A peine faite l'annonce de leur procès qu'il s'est créé un comité de soutien sur Grenoble, pour subvenir aux frais de procédure de ces « *pacifiques* » (en fait, ces agresseurs !) (3).

L'os grenoblois — Os, il y a, car c'est d'une agression qu'il s'agit : terrorisme moralisateur, dans un climat de dramaturgie hystérique qui n'est pas sans rappeler les sectes des flagellants et les cas de possession dont l'Eglise, à l'époque de sa toute puissance obscurantiste, accouchait par centaines. La théâtralisation tenait lieu de support publicitaire. L'évocation des bûchers de l'enfer, matérialisée par ceux bien réels, visibles par tous, de l'Inquisition, servait d'épouvantail, pour consolider l'ordre moral nécessaire aux pouvoirs en place.

Aujourd'hui, la religion évoque le sida (châtiment de Sodome et Gomorrhe) tout en le matérialisant, dans les faits, en interdisant l'usage de la capote.

Ce n'est pas un hasard si deux sidéens font partie de l'arsenal des commandos intégristes. Ils sont là pour faire peur, pour impressionner, tout comme le vrai-faux prêtre. Malheureusement pour eux, avec une ville comme Grenoble, ils sont très mal tombés, car il y a plusieurs paramètres :

- une proportion de calotins assez faible, peu active ;
- Grenoble est une ville plutôt athée ;
- les personnes qui travaillent au Planning familial sont restées très militantes au fil des années. Elles n'ont pas pris le pli « fonctionnaire » ;

— l'équipe médicale, qui pratique les interruptions volontaires de grossesse est bien dans ses baskets, ne se sent nullement criminelle ;

— depuis les manifestations anti-CIP, le mouvement étudiant s'est remobilisé.

En fait, s'il est un endroit où le procès des anti-avorteurs intégristes risque de faire du bruit, c'est bien ici ! ♦

TANTE MICHÈLE
(gr. Jules-Vallès - Grenoble)

- (1) CMSF : Centre médico-social de la Femme. Le service où est intégré le CMSF pratique également des greffes et des transfusions.
(2) Loi établie par Véronique Néiertz, sur la pression des membres du Planning familial et des hospitaliers, lorsque ont commencé les attaques des commandos anti-IVG, en 1990, et qui a dû attendre 1992 pour être enfin votée.
(3) *Le Dauphiné libéré* du 3 novembre 1994 : « Solidarité aux 10 membres du "commando" qui a investi pacifiquement le CMSF de l'hôpital Michallon à Grenoble le 24 octobre dernier ». *Libération* du 27 octobre : « Jean-Marie Le Pen et 10 députés européens du Front national ont salué hier un prêtre intégriste, Gérard Calvet, dans son "geste courageux d'appui aux sauveteurs de la Trêve de Dieu luttant contre l'avortement" ».

N.B. : le procès du 29 novembre a donné lieu à un meeting anti-commandos, la veille, à la Maison des associations et un à rassemblement (*idem*), le jour-même, devant le tribunal. La FA y fut présente.